Conférence salariale annuelle: pire que rien !

Cfdt des choix, des actes Santé Sociaux

1 fev. 2012
n° 4

www.cfdt-sante-sociaux.fr

La conférence salariale annuelle a eu lieu le 30 janvier 2012. L'ensemble des partenaires sociaux de la branche associative sanitaire, sociale et médico sociale, de la branche aide à domicile et de la convention collective 65 étaient réunis à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour connaître les enveloppes en matière de politique salariale.

Le taux directeur des augmentations 2012 pour le social et le médico social a été annoncé : **+ 0 ,8% tout compris !**

La CFDT santé sociaux a dénoncé :

- Le taux annoncé ne couvrira pas l'ancienneté dans certaines conventions collectives, sur quelle ligne les établissements pourront-ils faire des économies pour ne pas baisser les salaires ?
- 2012 sera une nouvelle année blanche pour les salaires, la perte du pouvoir d'achat prend des proportions abyssales.
- Les pertes d'emplois dans le secteur sont d'actualités. Dans la branche aide à domicile : - 8 700 emplois en 2010 ; - 10 000 emplois en 2011 ; dans les CHRS : non chiffrés à ce jour mais le résultat d'injonctions budgétaires des préfets a divisé par deux les budgets donc des incidences fortes sur l'emploi ; dans les services de prévention : les conseils généraux ont fait des choix politiques de réduire voir supprimer les budgets de ces services et par conséquence des emplois.
- Au-delà du contexte économique connu de tous, quelle est la politique nationale pour le social dans notre pays ? Quelle volonté y-a-t-il des pouvoirs publics de poursuivre les activités de ces secteurs par des professionnels de structures à but non lucratives ?
- L'annonce d'une enveloppe exceptionnelle de 50 millions d'Euros (répartie sur 2012 et 2013) pour les structures de l'aide à domicile en grandes difficultés ne répond pas aux besoins de cette branche : les besoins sont estimés à 150 millions d'Euros, 13 coefficients des grilles de salaire sont en dessous du SMIC alors qu'en 2002 nous avions négocié le premier coefficient à 10% au dessus du SMIC !
- La précarité des emplois du secteur est en marche, les pouvoirs publics ont-ils décidé de nous contraindre ou de nous faire disparaître ?

Pour la CFDT santé sociaux, le mépris pour l'ensemble des salariés de ce secteur continue et la spirale infernale des politiques gouvernementales va contraindre le secteur sanitaire, social et médico social à une rigueur jusque là inconnue. **Comment pourrons-nous tenir si ce n'est par la seule volonté des professionnels avec des pouvoirs publics qui ignorent leurs missions et l'intérêt de ces missions pour la compétitivité ?**

Conférence salariale annuelle: pire que rien !

Cfdt des choix, des actes Santé Sociaux

1 fev. 2012
n° 4

www.cfdt-sante-sociaux.fr

La conférence salariale annuelle a eu lieu le 30 janvier 2012. L'ensemble des partenaires sociaux de la branche associative sanitaire, sociale et médico sociale, de la branche aide à domicile et de la convention collective 65 étaient réunis à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour connaître les enveloppes en matière de politique salariale.

Le taux directeur des augmentations 2012 pour le social et le médico social a été annoncé : **+ 0 ,8% tout compris !**

La CFDT santé sociaux a dénoncé :

- Le taux annoncé ne couvrira pas l'ancienneté dans certaines conventions collectives, sur quelle ligne les établissements pourront-ils faire des économies pour ne pas baisser les salaires ?
- 2012 sera une nouvelle année blanche pour les salaires, la perte du pouvoir d'achat prend des proportions abyssales.
- Les pertes d'emplois dans le secteur sont d'actualités. Dans la branche aide à domicile : - 8 700 emplois en 2010 ; - 10 000 emplois en 2011 ; dans les CHRS : non chiffrés à ce jour mais le résultat d'injonctions budgétaires des préfets a divisé par deux les budgets donc des incidences fortes sur l'emploi ; dans les services de prévention : les conseils généraux ont fait des choix politiques de réduire voir supprimer les budgets de ces services et par conséquence des emplois.
- Au-delà du contexte économique connu de tous, quelle est la politique nationale pour le social dans notre pays ? Quelle volonté y-a-t-il des pouvoirs publics de poursuivre les activités de ces secteurs par des professionnels de structures à but non lucratives ?
- L'annonce d'une enveloppe exceptionnelle de 50 millions d'Euros (répartie sur 2012 et 2013) pour les structures de l'aide à domicile en grandes difficultés ne répond pas aux besoins de cette branche : les besoins sont estimés à 150 millions d'Euros, 13 coefficients des grilles de salaire sont en dessous du SMIC alors qu'en 2002 nous avions négocié le premier coefficient à 10% au dessus du SMIC !
- La précarité des emplois du secteur est en marche, les pouvoirs publics ont-ils décidé de nous contraindre ou de nous faire disparaître ?

Pour la CFDT santé sociaux, le mépris pour l'ensemble des salariés de ce secteur continue et la spirale infernale des politiques gouvernementales va contraindre le secteur sanitaire, social et médico social à une rigueur jusque là inconnue. **Comment pourrons-nous tenir si ce n'est par la seule volonté des professionnels avec des pouvoirs publics qui ignorent leurs missions et l'intérêt de ces missions pour la compétitivité ?**